



RCS : ANNECY

Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 80289

Numéro SIREN : 483 161 097

Nom ou dénomination : A.R.D. DECO

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/007581

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/007581**
n° de gestion : **2005B80289**
n° SIREN : **483 161 097 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 19/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

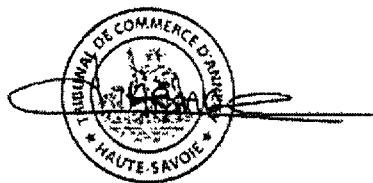
A.R.D. DECO - Société par actions simplifiée
ZAC des Bordets I 62 rue Des Cygnes 74130 Bonneville -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

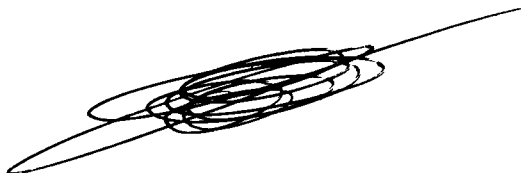


682032

A.R.D. DECO
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL SOCIAL DE 45 000 EUROS
Siege Social : ZAC DES BORDETS I
62, RUE DES CYGNES
74130 BONNEVILLE
RCS ANNECY : B 483 161 097

COMPTES ANNUELS DU 31 DECEMBRE 2016

Certifiée exacte,
LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

annexe obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A. R. D. DECO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		62 rue des Cygnes 74130 BONNEVILLE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 8 3 1 6 1 0 9 7 0 0 0 4 1		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le,		31/12/2016	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 700	AG	12 600	2 100
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	98 400	AQ	23 936	74 464
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 101 499	AS	528 485	573 013
		Autres immobilisations corporelles	AT	279 911	AU	53 946	225 964
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	27 120	BI		27 120
TOTAL (II)		BJ	1 521 631	BK	618 968	902 662	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	86 936	BS		86 936
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	802 063	BY		802 063
		Autres créances (3)	BZ	239 492	CA		239 492
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	24 000	CE		24 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	48 780	CG		48 780	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	21 218	CI		21 218	
	TOTAL (III)	CJ	1 222 490	CK		1 222 490	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 744 121	1A	618 968	2 125 153	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

annexe obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.R.D.DECO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 45 000)			DA	45 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	595 994
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	452 211
	Subventions d'investissement			DJ	54 414
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 152 120
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	413 591
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	400 897
	Dettes fiscales et sociales			DY	158 543
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	973 032	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 125 153	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	747 567
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	59 371	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A. R. D. DECO

Néant ☐

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	220	FB		FC	220
	Production vendue { biens * services *	FD	3 238 978	FE	451 722	FF	3 690 700
		FG		FH	25 591	FI	25 591
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 239 199	FK	477 313	FL	3 716 512
	Production stockée*					FM	38 050
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	6 411
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	32 600
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 793 574
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	220
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	102 854
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 304 019
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	94 480
	Salaires et traitements*					FY	529 290
	Charges sociales (10)					FZ	238 721
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	202 068
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	418
						GF	3 472 073
						GG	321 501
						GH	
						GI	
						GJ	
						GK	
						GL	432
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GM	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GN	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GO	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GP	432
	Différences positives de change					GQ	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GR	5 091
	Total des produits financiers (V)					GS	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GT	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GU	5 091
	Différences négatives de change					GV	(4 659)
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GW	316 841
	Total des charges financières (VI)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS A.R.D. DECO

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	11 140	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	11 140	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 379	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	961	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 341	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 799	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(129 571)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 805 146	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 352 935	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	452 211	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	442 223
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	32 600	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		457		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 922		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		961		
Subventions d'investissement virées au résultat			11 140	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS A.R.D.DECO**Néant ☐

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	3 340	KE		KF	12 000
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	93 706	KQ		KR	4 694
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	737 831	KT		KU	378 516
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	190 667	KW		KX	43 284
		Matériel de transport*				KY	20 688	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	42 273	LC		LD	16 972
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	1 085 167	LO		LP	443 466	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	27 120	1U		1V			
TOTAL IV				1Q	27 120	1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	1 115 627	0H		0J	455 466		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	640	LW	14 700	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH	98 400	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	14 848	MK	1 101 499	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers	IU		MM		MN	233 951	MO	
		Matériel de transport	IV		MP	20 688	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	13 286	MT	45 960	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	48 822	NH	1 479 811	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W
		Autres participations		I0		0X		0Y		0Z
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	27 120	2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	27 120	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K	49 463	0L	1 521 631	0M		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A. R. D. DECO

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS A.R.D.DECONéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
TOTAL I									
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 052	PF	11 187	PG	640	PH	12 600
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	14 573	PW	9 362	PX		PY	23 936
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	391 897	QA	151 437	QB	14 848	QC	528 485
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	21 763	QE	19 292	QF		QG	41 056
	Matériel de transport	QH	20 423	QI	264	QJ	20 688	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 691	QM	10 523	QN	12 324	QO	12 890
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	463 349	QV	190 880	QW	47 860	QX	606 368
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	465 402	ØP	202 068	ØQ	48 501	ØR	618 968

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NO+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

annexe obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.R.D.DECO

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.D. DECO										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	27 120	UV		UW	27 120		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	802 063		802 063				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	104 064		104 064				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	135 428		135 428				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	21 218		21 218				
TOTAUX			VT	1 089 894	VU	1 062 774	VV	27 120			
RENOIS	(1)	Montant des		VD							
		- Prêts accordés en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	59 371		59 371					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	354 219		128 754		225 465			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	400 897		400 897						
Personnel et comptes rattachés		8C	42 657		42 657						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	59 144		59 144						
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	6 084		6 084					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 948		2 948					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	47 708		47 708					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	973 032	VZ	747 567		225 465				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	280 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	100 113	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS A. R. D. DECO

Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2016

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WB			
			de son conjoint			moins part déductible*			à réintégrer :		WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	13 097	XE	16 629		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	3 532				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	497		
	Amendes et pénalités		WJ	497	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7	68 363	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8			
			- imposées au taux de 0 %						ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme		WN					
					- Plus-values soumises au régime des fusions		WO					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	13 922
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV		
			- imposées au taux de 0 %							WH		
			- imposées au taux de 19%							WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY		
	Majoration d'amortissement*									XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement			X9	142 741	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	346 532
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)		XI	205 090		
	déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	205 090	XO	

ésignation

N° 2058-A

AS A.R.D.DECO

Exercise N

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.R.D.DECO</u>		Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	35 998
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

annexe obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A.R.D.DECONéant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	
						- Autres réserves	ZD	282 807
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	282 807		Dividendes		ZE	90 400
	Prélèvements sur les réserves	ØE	90 400		Autres répartitions		ZF	
	TOTAL I	ØF	373 207		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	
					TOTAL II		ZH	373 207

DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice

XV

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	2 212 266			YQ	1 531 644												
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR												
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS												
									YT	608 965											
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8				XQ	193 875												
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	24 721											
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	528 567											
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV												
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES				ST	947 890												
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	2 304 019											
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	32 784											
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS				9Z	61 696												
IMPÔTS ET TAXES	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	94 480											
									YY	32 137											
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YZ	493 559											
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								ØB	518 901											
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *								ØS												
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								YP	11											
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 1 handicapés :)								RL												
	— Effectif affecté à l'activité artisanale								ZK												
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									%											
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'am. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0							
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG												
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH												
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	205 090		Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL										
						Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC										
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO										
						Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale																				
			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	5	3	0	0	0	9	5	8	8	0	0	0	3

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.D. DECO

Néant ☐**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Voir état annexe				
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		(961)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

AT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

SAS A.R.D.DECO

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 16 %	0 %	
Porte outils calibr	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	25/06/2006	595		595					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Porte outil calibre	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	25/07/2006	595		595					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Porte outil à calib	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	05/12/2006	1 041		1 041					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Boitier Elect. MONO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/11/2006	1 346		1 346					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Controleur état sur	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	25/09/2006	2 880		2 880					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
App.bris d'outil ty	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	10/05/2007	420		420					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
P.O à calibrer Pos	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/01/2007	1 100		1 100					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Broche serr+P-O à c	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	09/02/2007	1 153		1 153					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
P-O à calibrer AS 3	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/04/2007	1 100		1 100					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
P-o à calibrer AS 3	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	19/12/2007	1 100		1 100					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
P-o à calibrer AS 3	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	05/12/2007	1 100		1 100					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
P-o à calibrer Pos.	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	03/10/2007	1 135		1 135					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Poste à souder Oxyp	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	25/08/2007	503		503					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
P-o retourné AS 30/	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	18/09/2007	777		777					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation

SAS A.R.D.DECO

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 16 %	0 %	
Gestion cciale PROV	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	15/04/2008	499		499					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Microsoft office 20	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/01/2008	141		141					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Portable Dell E5520	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	25/05/2011	1 400		1 400					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Jumpy BG-865-PJ	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	24/01/2013	20 688		20 688					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Machine à café	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	11/07/2013	977		977					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PC Dell Optiplex 99	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	08/08/2013	1 490		1 490					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PC Dell E5420	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	08/08/2013	1 929		1 929					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PC Dell E2011H	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	04/11/2013	1 174		1 174					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Bureau plan compact	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/07/2013	1 324		1 324					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Fauteuil président	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/07/2013	440		440					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Armoire monobloc	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/07/2013	500		500					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
PC portable latitud	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(8)				
	10/01/2013	1 306		1 298					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Imprimante industri	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(67)				
	11/03/2013	1 379		1 311					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
Iphone 6 or 4G LTE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(431)				
	17/07/2015	679		247					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		431		(431)					

SAS A.R.D. DECO

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 16 %	0 %	
Iphone 6 gris 16 GO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(454)				
	27/08/2015	685		230					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		454		(454)					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.D.DECO

Néant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

annexe obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.D.DECO

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❻	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.D. DECO	Néant ☒ *
--	---

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N
----------	--

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II	RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)
-----------	--

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.D.DECO															Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016															Durée en nombre de mois 12			
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :																		
530009588 SAS LRPG																		
I Production de l'entreprise																		
Ventes de marchandises															OA	220		
Production vendue – Biens															OB	3 690 700		
Production vendue – Services															OC	25 591		
Production stockée															OD	38 050		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE			
Subventions d'exploitation reçues															OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OH			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI	32 601		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT			
TOTAL 1															OM	3 787 163		
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																		
Achats de marchandises (droits de douane compris)															ON	220		
Variation de stocks (marchandises)															OO			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)															OP	102 854		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)															OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances															OR	1 667 920		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS	4 254		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OW	418		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante															OY			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.															OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9			
TOTAL 2															OJ	1 775 668		
III Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	2 011 494
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).															SA	2 011 494		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE															GX	3 716 512		
Période de référence															GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 6	GZ	3 1 // 1 2 / 2 0 1 6
Date de cessation															HR	/ / / / / / / /		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																		

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 4 8 3 1 6 1 0 9 7 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.R.D.DECO

ADRESSE (voie) 62 rue des Cygnes

CODE POSTAL 74130

VILLE BONNEVILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 4 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination LRPD
 N° SIREN (si société établie en France) 530009588 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 4 500
 Adresse : N° 62 Voie rue des Cygnes
 Code Postal 74130 Commune BONNEVILLE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 4 8 3 1 6 1 0 9 7 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.R.D.DECO

ADRESSE (voie) 62 rue des Cygnes

CODE POSTAL 74130

VILLE BONNEVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS A.R.D.DECO**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS A.R.D.DECO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 2 125 153 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 452 211 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

SAS A.R.D.DECO**Règles et méthodes comptables****Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 4 ans
- * Matériel informatique : 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 5 857 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan****Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 340	12 000	640	14 700
Immobilisations incorporelles	3 340	12 000	640	14 700
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	93 706	4 694		98 400
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	737 832	378 516	14 849	1 101 499
- Installations générales, agencements aménagements divers	190 667	43 284		233 951
- Matériel de transport	20 688		20 688	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 274	16 972	13 286	45 960
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 085 167	443 467	48 823	1 479 811
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 120			27 120
Immobilisations financières	27 120			27 120
ACTIF IMMOBILISE	1 115 628	455 467	49 463	1 521 631

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	12 000	443 467		455 467
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	12 000	443 467		455 467
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	640	48 823		49 463
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	640	48 823		49 463

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan****Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 053	11 188	640	12 600
Immobilisations incorporelles	2 053	11 188	640	12 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 574	9 363		23 936
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	391 897	151 437	14 849	528 486
- Installations générales, agencements aménagements divers	21 764	19 293		41 057
- Matériel de transport	20 424	264	20 688	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 691	10 523	12 324	12 890
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	463 349	190 881	47 861	606 369
ACTIF IMMOBILISE	465 402	202 068	48 501	618 969

**Notes sur le bilan****Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 089 894 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	27 120		27 120
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	802 063	802 063	
<i>Autres</i>	239 492	239 492	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	21 219	21 219	
Total	1 089 894	1 062 774	27 120
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan****Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 973 033 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	59 372	59 372		
- à plus de 1 an à l'origine	354 220	128 755	225 465	
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	400 898	400 898		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	158 544	158 544		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	973 033	747 568	225 465	
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	280 000			
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	100 113			
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>Fourn.fact.non parvenues</i>	35 382
<i>Congés à payer</i>	35 998
<i>Org.soc. charges à payer</i>	2 842
<i>Etat charges à payer</i>	47 708
Total	121 931

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Location fontaine eau</i>	440		
<i>Maintenance informatique</i>	750		
<i>Maintenance matériel</i>	2 030		
<i>Primes d'assurance</i>	17 999		
Total	21 219		

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Parties liées**Liste des transactions significatives**

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

- Compte intragroupe débiteur avec SAS LRPG pour un montant de 135 428 €, le compte est utilisé pour l'IS au niveau du groupe (non rémunéré)
- Distribution de dividendes avec SAS LRPG pour un montant de 90 400 € par prélèvement sur les réserves

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2012, la société SAS A.R.D.DECO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LRPG.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Enregistrement de l'économie d'IS procurée par l'intégration fiscale dans la comptabilité de la société tête de groupe.

Autres informations**Compte Personnel de Formation**

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 427 heures.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	1 531 645
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
Emprunt BNP 120 k€ : nantissement du matériel (système d'essorage flexible)	120 000
Emprunt BPA 120 k€ : nantissement du fonds de commerce	120 000
Emprunt BS 150 k€ : nantissement de matériel (tour + embarreur)	150 000
<i>Autres engagements donnés</i>	390 000
Total	1 921 645
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

A.R.D. DECO

Société par Actions Simplifiée au capital de 45 000 Euros

Siège social
ZAC des Bordets
62 rue des Cygnes
74130 BONNEVILLE

SIREN 483 161 097 RCS ANNECY

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2016

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Rhône-Alpes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Chambéry

23 rue de la Poste - Immeuble "Le Catalpa" - BP 40 - 74311 THYEZ cedex
Tél. +33(0)4 50 98 77 88 - Fax : +33(0)4 50 98 18 46

Société à Responsabilité limitée au capital de 150 000 € - Siren 408 730 620 RCS Annecy

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS A.R.D. DECO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la clôture de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Ces appréciations n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

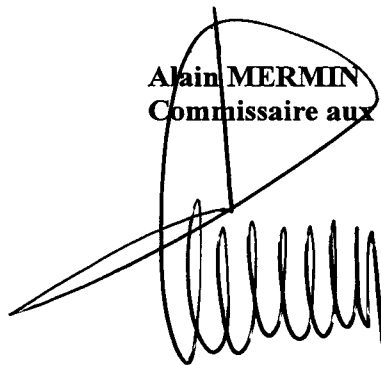
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à THYEZ, le 17/05/2017

Pour la société FIDEXPERT AUDIT

Alain MERMIN
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by several vertical, wavy lines, positioned over the printed name and title.

SAS A.R.D.DECO**Bilan**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	14 700	12 600	2 100	1 288
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	98 400	23 936	74 464	79 133
Installations techniques, matériel et outilla	1 101 499	528 486	573 014	345 935
Autres immobilisations corporelles	279 911	53 947	225 964	196 751
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	27 120		27 120	27 120
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 521 631	618 969	902 662	650 226
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	86 936		86 936	48 886
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	802 063		802 063	476 345
Fournisseurs débiteurs				842
Personnel				756
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	104 064		104 064	53 234
Autres créances	135 428		135 428	52 770
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	24 000		24 000	24 000
Disponibilités	48 781		48 781	103 938
Charges constatées d'avance	21 219		21 219	16 097
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 222 491		1 222 491	776 869
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 744 122	618 969	2 125 153	1 427 094

SAS A.R.D.DECO**Bilan**

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	4 500	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	595 994	403 587
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	452 211	282 807
Subventions d'investissement	54 414	65 555
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 152 120	801 449
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	354 220	174 333
Découverts et concours bancaires	59 372	39 410
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	413 591	213 743
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	400 898	305 041
Personnel	42 658	36 811
Organismes sociaux	59 145	40 069
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 084	6 129
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 949	
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	47 708	23 852
Dettes fiscales et sociales	158 544	106 862
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	973 033	625 645
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 125 153	1 427 094

SAS A.R.D.DECO**Compte de Résultat**

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	221	0,01			221	
Production vendue	3 716 291	99,99	2 533 546	100,00	1 182 745	46,68
Production stockée	38 050	1,02	24 771	0,98	13 279	53,61
Subventions d'exploitation	6 411	0,17			6 411	
Autres produits	32 601	0,88	17 401	0,69	15 200	87,35
Total	3 793 574	102,07	2 575 718	101,66	1 217 856	47,28
CONSUMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	221	0,01			221	
Achats de m.p. & aut.approv.	102 855	2,77	108 824	4,30	-5 969	-5,48
Variation de stock (m.p.)			2 574	0,10	-2 574	-100,00
Autres achats & charges externes	2 304 019	61,99	1 457 039	57,51	846 981	58,13
Total	2 407 095	64,77	1 568 436	61,91	838 659	53,47
MARGE SUR M/SES & MAT	1 386 479	37,31	1 007 282	39,76	379 197	37,65
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	94 480	2,54	60 320	2,38	34 161	56,63
Salaires et Traitements	529 291	14,24	384 858	15,19	144 433	37,53
Charges sociales	238 721	6,42	166 551	6,57	72 170	43,33
Amortissements et provisions	202 068	5,44	154 745	6,11	47 323	30,58
Autres charges	419	0,01	745	0,03	-327	-43,83
Total	1 064 978	28,66	767 218	30,28	297 760	38,81
RESULTAT D'EXPLOITATION	321 501	8,65	240 064	9,48	81 437	33,92
Produits financiers	432	0,01	454	0,02	-22	-4,76
Charges financières	5 092	0,14	6 212	0,25	-1 120	-18,03
Résultat financier	-4 660	-0,13	-5 758	-0,23	1 098	-19,07
RESULTAT COURANT	316 841	8,53	234 306	9,25	82 536	35,23
Produits exceptionnels	11 140	0,30	9 440	0,37	1 700	18,01
Charges exceptionnelles	5 341	0,14	2 600	0,10	2 742	105,45
Résultat exceptionnel	5 799	0,16	6 840	0,27	-1 041	-15,22
Impôts sur les bénéfices	-129 571	-3,49	-41 661	-1,64	-87 910	211,01
RESULTAT DE L'EXERCICE	452 211	12,17	282 807	11,16	169 404	59,90

SAS A.R.D.DECO **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS A.R.D.DECO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 2 125 153 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 452 211 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

SAS A.R.D.DECO **Règles et méthodes comptables****Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 4 ans
- * Matériel informatique : 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

SAS A.R.D.DECO **Règles et méthodes comptables****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 5 857 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan****Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 340	12 000	640	14 700
Immobilisations incorporelles	3 340	12 000	640	14 700
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	93 706	4 694		98 400
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	737 832	378 516	14 849	1 101 499
- Installations générales, agencements aménagements divers	190 667	43 284		233 951
- Matériel de transport	20 688		20 688	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 274	16 972	13 286	45 960
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 085 167	443 467	48 823	1 479 811
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 120			27 120
Immobilisations financières	27 120			27 120
ACTIF IMMOBILISE	1 115 628	455 467	49 463	1 521 631

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	12 000	443 467		455 467
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	12 000	443 467		455 467
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	640	48 823		49 463
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	640	48 823		49 463

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan****Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 053	11 188	640	12 600
Immobilisations incorporelles	2 053	11 188	640	12 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 574	9 363		23 936
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	391 897	151 437	14 849	528 486
- Installations générales, agencements aménagements divers	21 764	19 293		41 057
- Matériel de transport	20 424	264	20 688	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 691	10 523	12 324	12 890
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	463 349	190 881	47 861	606 369
ACTIF IMMOBILISE	465 402	202 068	48 501	618 969

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan****Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 089 894 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	27 120		27 120
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	802 063	802 063	
<i>Autres</i>	239 492	239 492	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	21 219	21 219	
Total	1 089 894	1 062 774	27 120
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan****Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 973 033 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	59 372	59 372		
- à plus de 1 an à l'origine	354 220	128 755	225 465	
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	400 898	400 898		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	158 544	158 544		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	973 033	747 568	225 465	
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	280 000			
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	100 113			
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>Fourn.fact.non parvenues</i>	35 382
<i>Congés à payer</i>	35 998
<i>Org.soc. charges à payer</i>	2 842
<i>Etat charges à payer</i>	47 708
Total	121 931

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Location fontaine eau</i>	440		
<i>Maintenance informatique</i>	750		
<i>Maintenance matériel</i>	2 030		
<i>Primes d'assurance</i>	17 999		
Total	21 219		

SAS A.R.D.DECO



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Parties liées

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

- Compte intragroupe débiteur avec SAS LRPG pour un montant de 135 428 €, le compte est utilisé pour l'IS au niveau du groupe (non rémunéré)
- Distribution de dividendes avec SAS LRPG pour un montant de 90 400 € par prélèvement sur les réserves

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2012, la société SAS A.R.D.DECO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LRPG.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Enregistrement de l'économie d'IS procurée par l'intégration fiscale dans la comptabilité de la société tête de groupe.

SAS A.R.D.DECO**Autres informations****Compte Personnel de Formation**

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 427 heures.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	1 531 645
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
Emprunt BNP 120 k€ : nantissement du matériel (système d'essorage flexible)	120 000
Emprunt BPA 120 k€ : nantissement du fonds de commerce	120 000
Emprunt BS 150 k€ : nantissement de matériel (tour + embarreur)	150 000
<i>Autres engagements donnés</i>	390 000
Total	1 921 645
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

SAS A.R.D.DECO**Autres informations****Crédit-Bail**

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			2 177 466	34 800	2 212 266
<i>Cumul exercices antérieurs</i>			332 056	2 185	334 240
<i>Dotations de l'exercice</i>			398 588	6 960	405 548
Amortissements			730 643	9 145	739 788
<i>Cumul exercices antérieurs</i>			370 210	2 652	372 861
<i>Exercice</i>			434 268	7 955	442 223
Redevances payées			804 478	10 606	815 085
<i>A un an au plus</i>			452 186	7 955	460 141
<i>A plus d'un an et cinq ans au plus</i>			1 028 168	21 213	1 049 381
<i>A plus de cinq ans</i>					
Redevances restant à payer			1 480 355	29 168	1 509 522
<i>A un an au plus</i>			3 220		3 220
<i>A plus d'un an et cinq ans au plus</i>			18 555	348	18 903
<i>A plus de cinq ans</i>					
Valeur résiduelle			21 775	348	22 123
Montant pris en charge dans l'exercice			434 268	7 955	442 223

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 19 469 euros
 Utilisation de la méthode simplifiée de calcul des engagements de retraite en fonction de l'ancienneté à la date de clôture, du salaire moyen de l'année en cours et d'un taux d'actualisation de 1,5 %.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, de reconstitution du fonds de roulement.

A.R.D. DECO
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL SOCIAL DE 45 000 EUROS
Siege Social : ZAC DES BORDETS I
62, RUE DES CYGNES
74130 BONNEVILLE
RCS ANNECY : B 483 161 097

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30 JUIN 2017

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
CORRESPONDANT A L'AFFECTION PROPOSEE

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique approuve l'affectation du bénéfice s'élevant à 452 211,35 Euros telle qu'elle est proposée par la Direction, à savoir :

⇒ au compte « autres réserves »452 211,35 €.

Certifiée exacte,
Le Président.

